



Le Teipha'lien

janvier 2011

Éditorial

L'année 2011 sous le signe de la continuité...

Comme vous pourrez le lire ci-dessous dans le compte-rendu du premier conseil municipal de l'année, les engagements budgétaires qui précèdent le vote du budget primitif (en mars-avril) vont dans le sens de la continuité des travaux engagés et des projets déjà abordés.

Les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de l'ensemble RD 753 – carrefour du Château - rue du Donjon – rue du Château –rue de la Vallée – rue du Moulin-Vieux se poursuivent actuellement par la pose des barrières de protection des piétons. La finition des surfaces (résines ou enrobés et peintures) se fera dès que la météorologie sera plus clémente.

La deuxième tranche de l'agrandissement de l'école J-Y Cousteau se poursuit. La livraison des deux classes en construction et de la salle de motricité en restructuration est prévue pour avril. Les abords côté parking viennent d'être traités. Viendra ensuite la clôture définitive côté usine.

Les travaux de restructuration, d'extension et de mise aux normes de la MARPA « Le Logis du Bois » suivent leur cours. La fin des travaux est prévue pour le mois de mai 2011.

L'extension du lotissement des Erondes va bon train : après la pose des réseaux d'assainissement, ce sera le tour de l'alimentation en eau, puis des réseaux d'électricité et de téléphone. Dès que la viabilisation sera terminée, les acquéreurs potentiels pourront s'adresser au lotisseur « Vendée-Expansion ».

Continuité ne veut pas dire immobilisme : le projet le plus important tant pour la vie de notre cité que pour notre budget, le transfert de la Mairie vers la Maison Paroissiale, a été annoncé en 2010 (*Le Teipha'lien* de juillet 2010). L'immeuble Gautret a été acheté pour y reloger les sœurs de la Communauté Sainte-Marie de Torfou. Des travaux d'aménagement et de remise aux normes vont être prochainement entrepris.

La commission municipale chargée du dossier « mairie » va affiner le projet : définition des besoins, visites d'autres réalisations, rencontres avec l'architecte du CAUE (Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), choix d'un architecte.

Ce transfert nous conduit naturellement à une réflexion sur l'occupation des autres bâtiments communaux : maison « Nicolas » (club de l'Amitié et bibliothèque), logement de fonction de la Poste, usine Colette de Retz, ... Nous avons déjà entamé des discussions avec les occupants actuels et la réflexion se continuera avec eux.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants sont fiers de leur skate-park. Ils réfléchissent maintenant à une autre réalisation pour cette année 2011.

Continuité, réflexion et nouvelles propositions liées à la capacité budgétaire de notre commune, voilà ce qui devrait caractériser l'année qui vient de commencer.



**CONSEIL MUNICIPAL N°117
du 24 janvier 2011**

Etaient présents:

M. GIRAUD, Maire, MM CHATRY, BROSSET, LANDREAU, adjoints.

Mmes BARREAU, BAUDRY, BRIN, GARREAU, GAUTRON, MADIOT

MM. CHIRON, HOUSSAYE, OGER, POILANE

Secrétaire de séance : Mme GAUTRON

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 24 janvier 2011 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2010,

1 – Retrait du S.I.A.E.P.A. de la Verrie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une réorganisation territoriale de l'ensemble des Syndicats Départementaux d'Alimentation en Eau Potable de la Vendée, la commune de Tiffauges ne sera plus membre du SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement) de la Verrie mais du SIAEP dit « Système Loire-Martyrs ». Il convient donc de délibérer afin d'approuver le retrait de la commune du SIAEPA de la Verrie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait de la commune de Tiffauges du SIAEPA de la Verrie.

2 – Désignation des délégués du SyDEV

Monsieur le Maire expose que suite à la révision statutaire du SyDEV et à la dissolution des antennes intercommunales dans tout le département d'une part, et à la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, le SyDEV nous invite à procéder à une nouvelle désignation des deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants.

Il est rappelé pour information que les délégués étaient les suivants et que ces derniers restent candidats pour siéger au sein du nouveau Comité Territorial de l'Energie de Mortagne-sur-Sèvre :

Titulaires : M. CHATRY Maurice
M. HOUSSAYE Daniel

Suppléants : M. POILANE Jean-Michel
Mme GARREAU Gisèle

Après délibération, les candidats mentionnés ci-dessus sont réélus.

3 – Convention avec le SyDEV – maintenance de l'éclairage public en 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SyDEV propose son intervention pour des travaux d'entretien de l'éclairage public pour l'année 2011 (coût total : 3 509.60 € = 10.70 € x 328 points lumineux).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver l'intervention du SyDEV.

4 – Convention avec le SyDEV – définition d'une enveloppe budgétaire annuelle pour les travaux de maintenance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une enveloppe budgétaire doit être définie pour permettre au SyDEV de commander les matériels nécessaires à la remise à niveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une enveloppe budgétaire annuelle de 5 000 € pour les travaux du SyDEV

5 – Convention avec le SyDEV – travaux neufs d'éclairage

Après délibération, le Conseil Municipal a approuvé la proposition financière du SyDEV concernant le projet de travaux d'éclairage public dans la rue du Donjon et la rue du Château :

Montant en euros	Coût estimé des travaux HT	Taux de participation	Participation communale H.T.
Eclairage	843 €	70%	590 €
TOTAL			590 €

6 – Autorisation de dépenses avant le vote du budget primitif 2011

Afin de clore les opérations de 2010 et de répondre aux premiers engagements de 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice précédent, soit

$$1618\,471.20 \times 25\% = 404\,617.80 \text{ €}.$$

Ces crédits seront affectés aux dépenses suivantes : achat de la maison GAUTRET, achat d'un tracteur, panneaux de signalisation, aménagement de la RD753, aménagement du carrefour du Château, extension de l'école publique.

7 – Lotissement Les Érondes 1 : compte rendu financier 2010

Le Conseil Municipal accepte en premier lieu le compte-rendu financier qui lui a été présenté et en second lieu, les bilans et plans de financement prévisionnels actualisés par Vendée Expansion à la date du 4 janvier 2011 sur la base de la balance comptable du 30 septembre 2010.

8 – Lotissement Les Érondes 2 : fixation du prix de vente

Le Conseil Municipal accepte le bilan et le plan de financement prévisionnel présenté par Vendée Expansion pour le lotissement Les Érondes 2 et décide de fixer les prix de vente de cette opération à 50,50 € le m², TVA sur marge incluse.

9 – Divers.

- Plantations : le pépiniériste retenu pour l'opération Plantation est RIPAUD de Mortagne-sur-Sèvre pour un prix de 455.45 € H.T. (560 plants).

Fin de conseil

Enlèvement des ordures ménagères

Vous avez dû recevoir dernièrement le calendrier de l'année 2011 et le courrier d'accompagnement envoyés par la Communauté de Communes du Canton de Mortagne-sur-Sèvre. Au cas où vous ne l'auriez pas reçu, veuillez le signaler au secrétariat de mairie.

Il est peut-être bon de rappeler qu'il y a encore quelques erreurs de tri : assurez-vous que vous suivez bien les recommandations précisées sur la notice.

Il arrive aussi que l'on se trompe de semaine ou de jour : en ce cas, il est nécessaire de rentrer les sacs pour éviter qu'ils ne restent sur le trottoir pendant plusieurs jours.

Promotion du compostage individuel

Depuis le 24 janvier et jusqu'au 11 février 2011, des agents de valorisation des déchets effectuent un suivi de compostage dans tous les foyers de la commune, dans le but d'accompagner et de répondre aux différentes questions que peuvent se poser les habitants.

L'objectif est bien de diminuer les tonnages d'ordures ménagères à enfouir ou à incinérer et ainsi protéger notre environnement.

Faites-leur bon accueil.

Nouvelle priorité ! Rue du Donjon/rue du Château

La rue du Donjon devient prioritaire sur la rue du Château. Cette priorité est signalée par un panneau « Cédez le passage » en bas de la rue du Château.

Vie associative

Février

Samedi 5 : Assemblée Générale du C.G.M.

Dimanche 6 : Après-midi jeux de l'Amicale Laïque – salle polyvalente.

Samedi 19 : Concours de belote de l'Amicale des Pompiers – salle polyvalente.

Mars

Samedi 5 : Disco du foot – salle polyvalente.

Samedi 5 : Tournoi de badminton (après-midi) – salle de sports.

Samedi 12 : Tournoi de football benjamin – salle de sports.

Vendredi 18 : Représentation Théâtre – salle polyvalente.

Samedi 19 : Défilé de printemps des écoles dans les rues de Tiffauges.

Samedi 19, dimanche 20, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 : Représentation Théâtre – salle polyvalente.

Avril

- Samedi 9 : Fête du football – salle polyvalente.
Samedi 20 : Assemblée générale de la Mutuelle du Val de Sèvre à la Verrie.
Dimanche 10 : Course et Rand'Orientation par Tiffauges Sports Orientation.

Mai

- Dimanche 22 : Kermesse de l'école Notre Dame – salle polyvalente.
Samedi 28 : Tournoi de sixte de football au stade.

Lauréats du concours 2010 « Paysage de votre commune »

Maisons contemporaines :

- Mme LEGROS Marthe, 3 rue de la Grange
- M. GALICHER Régis, 5 allée des Bois
- M. GUIMBRETIERE et Mlle BONDU, 1 rue des Cordes

Maisons contemporaines « espaces limités » :

- Mme NERRIERE Marie-Thérèse, 2 bis rue du Château
- Mme ROUSSIERE Madeleine, 15 rue Saint Lazare
- Mme GUIBERT Françoise, 5 cité des Coteaux

Maisons ancienne

- Mlle GARREAU Anne-Laure et Mlle VOYER Sabrina, La Pinière



Information

« Générale des Eaux Services » prospecte actuellement sur la commune. Cette démarche est purement commerciale et non diligentée par la commune.

État Civil 2010

NAISSANCES



Salomé RICHARD	18 mars
Ezekiel DELMONT	20 mars
Léon et Tibère BIBARD	15 avril
Romain ROUSSIERE	15 avril
Cyrielle TINHAN	3 mai
Emma CAILLAUD	5 juin
Lorenzo GREFF	6 juillet
Lilou CHACUN	19 juillet
Justine ROUSSEAU	1 ^{er} septembre
Judikaël SENOBLE	13 septembre
Matthieu RAMBAUD	26 septembre
Louane PASQUIER	30 septembre
Luce DIFUMEGARD	1 ^{er} novembre
Maël BROSSET	8 novembre
Juliette COUTAND	20 novembre
Alwena JACQUET LETARD	22 décembre

MARIAGES



Isabelle BAISSAC et Daniel MASSE	6 février
Isabelle COUDRIN et Frédéric TALON	7 mai
Nathalie GOURAUD et Valéry JOBARD	19 juin
Sylvie DUPONT et Medhi CHAPERON	26 juin
Anne JOLY et Benoît GUILLET	4 septembre
Nathalie TISON et Sébastien MERIAU	11 septembre
Gaëlle BITOT et Jérôme LAMBERT	16 octobre

DECES



Fernande VOLLARD	3 mai
Robert MÉRAND	3 juillet
Annie LEROUX	3 août
Laurent MONNERAYE	5 août
Emile GUIBERT	27 novembre